



**Syndicat des  
chargés et chargés de cours  
de l'Université de Montréal**

**Infolettre  
19 mars 2018  
vol. 3, no 6**



Assemblée générale du SCCCUM

La prochaine aura lieu le 22 mars à 16 h

**\*\*\* RAPPEL \*\*\***

#### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE**

**Date : 22 mars 2018**

**Heure : 16 h**

**Pavillon : 3200, Jean-Brillant**

**Local : B-4280**

Chères et chers membres,

Nous vous convoquons à une assemblée générale statutaire qui aura lieu le 22 mars prochain. Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée et élection d'une présidence d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 11 décembre 2017
4. Mot de la présidence
5. Trésorerie
  - o Rapport de la vérification externe
  - o Bilan 2017
  - o Rapport de la vérification interne
6. Discussion du conflit à la TÉLUQ et de la recommandation du conseil syndical
7. Point d'information – Charte et Statuts de l'Université de Montréal
8. Point d'information – ÉGES et Congrès de la FNEEQ
9. Élections complémentaires au Conseil syndical
10. Questions diverses
11. Levée de l'assemblée

Luc Leclerc

Secrétaire-trésorier

N.B. : Les frais de garderie et de stationnement vous seront remboursés pour l'occasion, selon les barèmes en vigueur au SCCCUM.



**Le mot du président**



Chères et chers membres,

Il y aura cette semaine deux importantes activités syndicales. Bien qu'elles soient très différentes, elles méritent que je vous y convie avec le même enthousiasme.

D'abord il y aura le mardi 20 mars, une de nos Soirées Bulles, cette fois sur le thème de la diversité et de la non-discrimination. Venez rencontrer des collègues, entendre les présentations de nos invités et participer aux échanges, cela en dégustant un verre de vin et vous régaland au buffet que nous aura concocté notre formidable équipe de la mobilisation. Ces soirées, qu'elles prennent des détours surprenants ou fassent entendre des témoignages émouvants, sont toujours hautement instructives, et surtout passionnantes. À ne pas manquer!

Ensuite, le jeudi 22 mars, à 16 heures, se tiendra une assemblée générale du SCCCUM. Nous recevrons les rapports financiers de l'année 2017, et puis nous discuterons de plusieurs sujets qui méritent votre attention, dont la préparation des États généraux de l'enseignement supérieur, le congrès de la FNEEQ et le conflit à la TÉLUQ. Il y aura aussi élection complémentaire au conseil syndical, notre formidable instance de recommandation (vous avez envie de vous y joindre? Bravo!) J'ai hâte de vous y retrouver et de vous y entendre, car, pour paraphraser un certain dicton, nous avons les assemblées que nous méritons... tous ensemble.

Au plaisir de vous y voir nombreuses et nombreux!

Salutations solidaires,

Pierre G. Verge

\*\*\* RAPPEL \*\*\*

**Soirée Bulles**

**Diversité et non discrimination**  
**Ça me concerne!**

Le mardi 20 mars 2018  
De 17 h à 19 h  
Au Café Satellite, B-236F  
(2<sup>e</sup> étage, tout près de la Brunante)  
3200, rue Jean-Brillant



Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal

Cette Soirée Bulles sera l'occasion de discuter d'un sujet tout aussi délicat que fondamental : la diversité grandissante non seulement de nos classes, mais du corps enseignant. Si cette diversité est une richesse, elle s'accompagne aussi de la nécessité de s'y adapter, ce que les universités autant que les organisations syndicales tardent à faire.

L'intervention de trois personnes engagées sur ces sujets – Lucie Lamarche, juriste et professeure à l'UQAM, Celia Rojas-Viger, médecin, anthropologue et chargée de cours à l'UdeM, et Eliana Sotomayor, travailleuse sociale et chargée de cours à l'UdeM – permettra ainsi de cerner comment opèrent les dynamiques discriminatoires en milieu universitaire, mais également comment les déjouer au profit de relations interculturelles épanouissantes pour toutes et tous.

**Bienvenue à toutes et à tous !**

**Pour nous aider à planifier le vin et fromages, veuillez confirmer votre présence à [mob@scccum.ca](mailto:mob@scccum.ca).**



## Sous-traitance de l'enseignement à la TÉLUQ -

### La ministre Hélène David doit intervenir

Des manifestantes et manifestants réunis ce midi devant les bureaux de la rue Fullum du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche demandent à la ministre Hélène David d'intervenir auprès de l'Université TÉLUQ pour contrer la restructuration entreprise par la direction de l'établissement. Les manifestant-es s'opposent au transfert de l'encadrement d'une portion importante des étudiantes et des étudiants à une entreprise privée, l'Institut MATCI, et à des professeur-es sous contrat et à statut précaire. Dans les prochains mois, de l'aveu même des représentants de l'établissement d'enseignement, c'est presque la totalité des étudiantes et des étudiants qui n'auront plus accès à l'expertise des tuteurs et des tuteuses actuellement à l'emploi.

[Lire la suite](#)

## À vous la parole!



Bonjour,

Pour donner suite à votre article « *Le SCCCUM dit non à la sous-traitance à la TÉLUQ! Venez soutenir les tuteuses et tuteurs pour protéger l'avenir de la TÉLUQ et défendre l'intégrité de l'enseignement supérieur!* » de votre dernier numéro, j'appuie entièrement la manifestation en soutien aux tuteuses et tuteurs de la TÉLUQ, d'autant plus que j'ai été une de ces « formatrices Matci » non-syndiquée de la TÉLUQ à sous-traitance ultra-précaires en 2017. [...] En effet, il y a un modèle de gestion de la privatisation de l'enseignement qui a de quoi inquiéter. J'ai démissionné pour pratique antisyndicale et antiadministrative le printemps dernier et j'ai rapporté la situation à ma représentante syndicale du SCCCUM, Françoise Guay que je remercie pour son écoute et ses conseils. [...]

Je tiens aussi à attirer votre attention sur un fait très malaisant de ce conflit : deux corps précaires ont été opposés un à l'autre : les tuteurs officiels syndiqués qui craignent à terme de perdre leur emploi et les formateurs à sous-traitance non syndiqués encore plus précaires, mais qualifiés, qui sont payés par la TÉLUQ ou par MATCI et qui tentent simplement de survivre. [...]

Merci au SCCCUM de cet appui :y)!!

Solidairement,

Ève Langevin

Chargée de cours à l'UdeM



## Le saviez-vous?

Si vous avez un certificat médical d'incapacité à fournir à l'employeur (absence prolongée, soit plus de deux semaines ou séances du cours) :

1. La chargée ou le chargé de cours absent en raison de maladie ou d'accident doit, dès que possible, informer la directrice ou le directeur;
2. Lors de sa rencontre avec son médecin traitant et pour sauver du temps, la chargée ou le chargé de cours doit utiliser le formulaire approprié à sa situation (maladie à caractère psychologique ou maladie à caractère physique). Ces formulaires se trouvent sur le site du [SCCCUM](#);

4. Le médecin remplit le formulaire;

5. La chargée ou le chargé de cours transmet le formulaire directement à la DRH Santé et mieux-être (7077, avenue du Parc, 5<sup>e</sup> étage, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, Canada H3C 3J7, ou [secteur-sante@drh.umontreal.ca](mailto:secteur-sante@drh.umontreal.ca)).

Veuillez prendre note que :

- l'Université traite les certificats médicaux ou les résultats d'examen médicaux de façon confidentielle;
- aucune chargée ou aucun chargé de cours n'est tenu de divulguer à son directeur ou à sa directrice la nature de sa maladie ou de sa blessure, ou encore le diagnostic apparaissant sur le certificat médical;
- l'utilisation des formulaires appropriés vous évite d'avoir à « retourner » chez le médecin.

## Dates à retenir

### Activités universitaires

**19 mars** - Assemblée universitaire (AU)

### Activités au SCCUM

**20 mars de 17 h à 19 h** au **Café Satellite (2<sup>e</sup> étage, tout près de la Brunante)** - Soirée Bulles sur la diversité et la non discrimination

**22 mars** - Assemblée générale statutaire à 16 h

### Activités intersyndicales

**22 mars** – Rencontre de la Coalition des associations et syndicats de l'UdeM (CASUM) en préparation aux États généraux de l'enseignement supérieur (EGES)

**28 mars** – Activité régionale au Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) en préparation aux EGES

### Activités de solidarité

**20 mars** - Journée internationale de la francophonie

**21 mars 2018** - Journée pour l'élimination de la discrimination raciale

**21 mars** - Soirée-conférence : Le racisme n'est pas syndical organisé par le Comité intersyndical Montréal Métropolitain (CIMM)

**22 mars 2018** - Violences sexuelles sur les campus: la loi va-t-elle assez loin?

**23 mars 2018** - Formation sur la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle

**25 mars 2018** - L'Odyssée du Lys // Spectacle qui donne envie de parler français